

**Lors du vote du compte financier unique**

Nombre de membres en exercice  7/1

Nombre de membres présents  8

Nombre de suffrages exprimés  8

Votes

Contre  Pour

**Commune de Berneville**  
**DELIBERATION**  
**SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE**  
**SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS**

**Lors du vote de l'affectation des résultats**

Nombre de membres en exercice  7/1

Nombre de membres présents  8

Nombre de suffrages exprimés  8

Votes

Contre  Pour

Date de la convocation 10/04/2026  
 Séance du 16/04/2026 à 18 heures 30  
 après s'être fait

Le 16 Avril 2026 réuni sous la présidence (1) de M. P. GACHÉ, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, dressé par le comptable public et l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte financier unique visé et certifié comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	524 890,56 €	16 367,44 €
Part affectée à investiss	314 350,90 €	386 005,22 €
Opérations de l'exercice	314 350,90 €	894 528,34 €
<b>Total</b>		<b>580 177,44 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>580 177,44 €</b>

Besoin de financement  
 Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES  
 Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement  
 Excédent total de financement

INVESTISSEMENT	RECETTES OU EXCEDENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
14 157,04 €		
152 198,17 €	88 127,53 €	
166 355,21 €	88 127,53 €	
78 227,68 €		
78 227,68 €		ligne 001

à inscrire en dépenses d'investissement

ENSEMBLE	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
14 157,04 €	524 890,56 €
	16 367,44 €
466 549,07 €	474 132,75 €
480 706,11 €	982 655,87 €
	501 949,76 €

508523,12

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte financier unique relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte financier unique n'appelle ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

142 836,32 €	à inscrire au compte 1068 en recettes d'investissement
437 341,12 €	ligne 002 à inscrire en recettes de fonctionnement

Ont signé au registre des délibérations MM. les membres présents à l'exception de Mme Dubois Saïeffe et Mr LEFEBVRE Jean-Claude

Conseillers

Pour expédition conforme,

Le Président (lors du vote du compte financier unique),

Le Président (lors du vote de l'affectation des résultats),

N. Pigache  
Renuard  
Jer Adjoint